

La fondation fransaskoise: un organisme au service de la communauté
Priorités stratégiques pour l'avenir de la communauté fransaskoise
Le 12 janvier 2019

Introduction

A la demande du conseil d'administration de la Fondation Fransaskoise, ce document a pour objectif d'identifier les priorités stratégiques qui pourraient avoir une influence déterminante sur l'évolution de la communauté fransaskoise. L'identification de ces priorités pourrait aider la Fondation, et la communauté dans son ensemble, à investir des fonds soit seul, soit en partenariat de façon à promouvoir le développement de la communauté présent et futur. *En effet, lorsque plusieurs priorités stratégiques s'intègrent dans un même projet, on peut s'attendre à ce que le retour sur l'investissement se fasse sentir à plusieurs niveaux et qu'il s'établisse une synergie au niveau des processus et des résultats.*

Suite à une consultation avec la table des élus le 22 septembre 2018, et l'approbation de ces priorités stratégiques à l'assemblée générale de la fondation en novembre 2018, les questions ci-dessous, ont pour objectif de faire progresser la discussion au niveau de chaque priorité et de déterminer des actions qui pourraient faire avancer la communauté dans son ensemble.

I. Vision de la communauté

La vision d'une communauté est toujours imparfaite et en devenir. Néanmoins, une vision claire mobilise des individus et des groupes. C'est un point de départ et un véritable fondement de la cohésion de la communauté. Qu'est-ce que nous voulons devenir ensemble ? De quelle façon pouvons-nous représenter et visualiser cette vision ?

La communauté fransaskoise est formée d'individus et de groupes d'origine très diverse provenant d'un certain nombre de pays francophones. Ce qui les unit, c'est une langue commune. Ce qui représente une richesse et un défi, ce sont les différences de culture parfois importantes qui sont véhiculées et perçues différemment selon les générations. Ceci fait que la communauté fransaskoise a été, depuis le début, une aventure multiculturelle au cœur d'un Canada qui est aussi en évolution. *Lorsqu'on fait face à un grand nombre d'intérêts et de diversité, on a souvent intérêt à chercher les valeurs communes.*

La vision de la communauté peut trouver une inspiration dans l'étude de son histoire. Cette histoire, riche en accomplissements, réussites et défis, est trop peu connue des fransaskois eux-mêmes ou de personnes dans la province de la Saskatchewan et du Canada. Par ailleurs, alors que les fransaskois sont peut-être bien connus pour la revendication de leurs droits en tant que minorité de langue officielle, il serait aussi avantageux que la communauté se rende mieux compte de ce qu'elle contribue au succès de la Saskatchewan et du Canada et qu'elle fasse connaître et communique ses contributions diverses. Par exemple, pour que le Canada réussisse dans son identité bilingue, sa minorité de langue officielle doit s'épanouir. *C'est donc aux fransaskois de développer la pleine vision de leur épanouissement.*

Pour alimenter cette vision, la Fondation pourrait favoriser des actions soutenant cette priorité stratégique telles des études sur l’histoire, des projets, y compris les œuvres d’art, et des processus aptes à faire avancer et à communiquer l’histoire, la vision et les contributions de la communauté fransaskoise.

Questions :

- a. Qu’est-ce que vous aimez le plus lorsque vous pensez à votre vécu et aux meilleurs moments passés dans la communauté fransaskoise? Pourquoi la communauté fransaskoise est-elle importante pour vous ?
- b. Qu’est-ce que vous avez appris à travers votre vécu dans la communauté fransaskoise ?
- c. Lorsque vous pensez à la communauté fransaskoise à travers les 20 dernières années, ou les 5 dernières années, par exemple, quels sont les changements que vous pouvez identifier ?
- d. Quel est un défi ou un problème que vous avez aidé à résoudre dans la communauté fransaskoise?
- e. Dans le contexte du monde actuel et les changements qu’on constate, quel est le plus grand défi(s) qui se pose à la communauté à l’heure actuelle?
- f. Quels sont les éléments historiques de la communauté qui peuvent nous aider à comprendre nos défis présents ?
- g. Dans le meilleur des scénarios, quelle est votre vision de la communauté dans 10 ans ?

II. Gouvernance

On appelle gouvernance la manière dont la société ou un groupe s’organise, prend ses décisions, établit ses politiques et les met en oeuvre. Dans le cadre de la gouvernance on établit des pouvoirs et imputabilités et les mécanismes pour s’assurer que les représentants travaillent en fonction des intérêts du groupe, y compris l’intégrité de ses finances.

La communauté fransaskoise assume, en parallèle à la société canadienne, tout un ensemble d’obligations d’auto-gouvernance en éducation, santé, et organisations communautaires. Plusieurs infrastructures francophones existent. Les défis de l’auto-gouvernance ne peuvent être relevés avec succès sans stratégie et sans investissement. La gouvernance de l’avenir devra à la fois être allégée, capable de représenter les intérêts de la communauté tout en sauvegardant ses acquis et se développant à partir de ses atouts. Le progrès et le succès de la communauté en dépend.

Ainsi, la Fondation devrait jouer un rôle dans le soutien et l’amélioration de la qualité de la gouvernance de la communauté. Cela pourrait se traduire par le soutien financier à des formations plus poussées pour ceux qui se portent bénévoles ou qui sont élus pour servir la communauté. Cela pourrait aussi comprendre des études ou des processus pour réduire la complexité de la gouvernance et améliorer son efficience.

Questions :

- a. Quels sont les plus grands accomplissements de la communauté ? Pourquoi ? Quels facteurs clés au niveau de la gouvernance ont contribué à ses succès et quelles leçons peut-on tirer pour l'avenir ?
- b. Quels sont les défaillances de gouvernance qui ont entravé les associations et la communauté dans les 10 dernières années ? Une défaillance peut être identifiée par des problèmes financiers importants, des conflits importants, et des scandales. Enumérons-les.
- c. En pensant au temps nécessaire dont un organisme a besoin pour récupérer de ses défaillances, quels ont été les impacts de tels événements sur la communauté, y compris les implications à long terme ?
- d. Votre association commence-t-elle à avoir du mal à recruter des bénévoles compétents et disponible pour siéger à votre comité ou conseil d'administration ? Dans quels domaines ? Pour quelles raisons ? Quelle est votre stratégie à court et moyen terme pour faire face à ce défi ?
- e. Qu'avons appris de ses défaillances en tant qu'élus d'association et en tant que communauté et quels garde-fous avons-nous mis en place pour prévenir ce genre de défaillances à l'avenir ?

III. Les infrastructures

La communauté a fait des progrès au niveau de ses infrastructures pendant les vingt dernières années, que ce soit au niveau de l'éducation, de la santé, des arts, des églises et des bâtiments communautaires. Ces infrastructures permettent à la vie de la communauté de se développer à plusieurs niveaux et de se stabiliser tout en augmentant la qualité de sa vie collective. Ce sont des lieux de vie ensemble en français et des occasions d'échange et d'influence sur la vision de la communauté et son avenir.

Nous avons peu d'information sur les réussites des entrepreneurs et le secteur privé fransaskois mais les 15 dernières années ont été prospères pour un bon nombre d'entre eux. La communauté est consciente qu'il est avantageux d'être propriétaire de ses propres bâtiments, à condition de posséder les compétences pour gérer ces bâtiments et les garder. Ici encore, les réussites sont dépendantes d'une gouvernance appropriée. Ces accomplissements sont aussi dépendants des collaborations avec des fransaskois experts en construction, en gestion de bâtiments, et en entrepreneuriat. La présence et le dynamisme des arts en français, des artistes et des artisans fransaskois dépendent en partie de l'existence d'infrastructures appropriées.

Les investissements dans les centres à la petite enfance ont aussi été porteurs au niveau des services offerts aux jeunes familles de la communauté, grâce à la capacité d'accéder à divers types de financement, et ont permis d'offrir des emplois aux membres de la communauté. D'autres opportunités existent dans le domaine du développement communautaire, de l'éducation en petite enfance, aussi bien qu'au niveau des services de santé et de logement pour les familles moins favorisées.

La communauté a financé certaines de ces initiatives en utilisant des modèles de contribution partagée grâce à des investissements publics et privés ainsi que des collectes de fond et des revenus auto-générés. Elle a aussi su chercher des subventions à différents niveaux de gouvernement pour réaliser des projets. Souvent, les contributions des gouvernements sont favorisées par la disponibilité de fonds d'investissements qui égalent le montant du secteur public. Par contre nous n'avons pas encore développé des modèles de partenariat avec des fonds du secteur privé.

Ainsi, la Fondation pourrait assumer un rôle de plus en plus important dans la promotion et le développement d'initiatives d'infrastructure en partenariat avec les communautés.

Questions :

- a. Dans les infrastructures qui ont appartenu à la communauté dans les 50 dernières années, lesquelles ont eu le plus d'impact d'après vous ? Pourquoi?
- b. Pour quelles raisons avons-nous perdu certaines de ces infrastructures et bâtiments ?
- c. Dans quels secteurs aujourd'hui avons-nous des défis dans la gestion de nos infrastructures?
- d. De quelle façon est-ce que la communauté peut être mieux préparer à gérer et à entretenir ses infrastructures?
- e. Lorsque vous pensez aux défis de la communauté et aux besoins des fransaskois, quelle infrastructure (existante ou à acquérir) serait la plus critique pour les 10 à 20 ans à venir ? Est-ce que vous avez une stratégie pour y arriver ?

IV. Transfert de fonds d'une génération de Fransaskois à l'autre au service de la communauté

Tôt ou tard le transfert des acquis d'une génération à une autre se fait et la communauté devrait ne pas être oubliée. Si une partie de ce transfert est investie dans la Fondation (legs ; testament, dons désignés), cela va avantager la communauté fransaskoise dans son ensemble. Ce scénario permet d'ailleurs un versement sans imposition fiscale.

La fondation et les représentants de la communauté auraient intérêt à regarder ce domaine de plus près.

Questions :

- a. Quels sont des fonds existants qui reflètent la contribution importante d'une famille à l'avenir de la communauté fransaskoise ? Vers quels besoins ces fonds sont-ils orientés ?
- b. Quels seraient d'autres besoins pour lesquels d'autres fonds pourraient être créés?
- c. Quel est la meilleure façon de communiquer l'opportunité de faire un legs ou un don désigné à la communauté fransaskoise ?
- d. A votre avis, quels types de reconnaissance sont-ils les plus attrayants, appropriés, acceptables pour les donateurs ?

V. Education

Le succès des individus et des communautés est grandement favorisé par l'éducation et l'apprentissage à travers la vie. Le fait même de terminer ses études secondaires a un grand impact sur la qualité de vie d'un individu.

Lorsque la formation est disponible dans les établissements post-secondaires francsaskois en Saskatchewan, il serait opportun d'encourager les familles francophones ainsi que les étudiants de se prévaloir de cette éducation en français. Cela finit toujours par favoriser le développement de ces mêmes établissements.

Le retour sur les investissements en éducation mériterait une étude d'évaluation, car les personnes formées ne reviennent pas toujours en Saskatchewan pour desservir les Fransaskois. Il serait utile d'avoir des données plus précises à ce sujet. Les cas où on forme quelqu'un qui a un projet clair pour desservir les besoins de sa communauté méritent une attention particulière. Enfin, les besoins en formation continue des francsaskois devraient peut-être être étudiés surtout dans les domaines qui pourraient aider son épanouissement.

Questions :

- a. Etant donné les besoins de la communauté, dans quels secteurs à votre avis, nos établissements de formation devraient élargir leurs programmes ? Comment ?
- b. Quelles politiques d'octroi de fond la Fondation Fransaskoise devraient considérer d'après vous ?

Soumis par Timothy Leis au nom du conseil d'administration de la Fondation francsaskoise.